



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ACCORDE UNE AIDE D'UN MILLION D'EUROS À L'ENTREPRISE CAILLAU

Le Conseil départemental a voté en commission permanente une aide économique exceptionnelle d'un million d'euros à l'entreprise CAILLAU située à Romorantin-Lanthenay.

Cette aide d'un million d'euros permettra la construction de la nouvelle usine CAILLAU à Romorantin-Lanthenay.

L'entreprise CAILLAU, spécialisée dans la fabrication de colliers de serrage et d'étanchéité pour l'automobile et l'aéronautique, emploie 400 salariés à Romorantin.

« L'impact de l'entreprise CAILLAU sur l'emploi en Sologne et dans le Romorantinais est très important. Précisément, notre rôle en tant qu'élus est de nous battre pour défendre chaque emploi dans notre département » précise Nicolas Perruchot, 1^{er} Vice-Président du Conseil départemental chargé de l'économie, des finances, du tourisme et de l'enseignement supérieur.

Nicolas Perruchot a travaillé en lien avec Louis de Redon, Vice-Président du Conseil départemental et conseiller municipal de Romorantin-Lanthenay, lui-même très impliqué sur ce dossier stratégique.

Cette subvention départementale est la dernière possible avant que la Région n'ait la compétence exclusive en matière économique.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12